



Votants : 83
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 avril 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 avril 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – /PLE: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A DU GUESCLIN POUR LE CONSERVATOIRE A. TOLBECQUE, ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Carole BRUNETEAU à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Gérard GIBAULT à Sylvie DEBOEUF, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Elodie TRUONG à Josiane METAYER, Michel VEDIE à Adrien PROUST

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Michel SIMON, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAULT, Alain GRIPPON, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Elodie TRUONG, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c18-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 AVRIL 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – /PLE: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A DU GUESCLIN POUR LE CONSERVATOIRE A. TOLBECQUE, ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA CAN

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Conservatoire Auguste Tolbecque et du déménagement des services pendant cette phase de travaux, la Communauté d'Agglomération du Niortais a sollicité la Ville de Niort afin de disposer de locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment C du site Du Guesclin.

La Ville de Niort a donné son accord pour la mise à disposition de trois amphithéâtres ainsi qu'une salle de conférence, à compter du mois d'avril 2017 jusqu'à fin août 2019, l'ensemble représentant une superficie d'environ 500 m². Le montant estimatif annuel, correspondant au prorata des charges de fonctionnement sur cette période, est 6 094€.

Il est donc nécessaire d'acter cette occupation par une convention afin de prendre en compte les conditions de participation de la Communauté d'agglomération du Niortais au fonctionnement de cet équipement.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la mise à disposition par la Ville de Niort à la CAN de locaux au rez-de-chaussée du bâtiment C à Du Guesclin afin d'héberger temporairement une partie des activités du Conservatoire Auguste Tolbecque ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président délégué, à signer la convention d'occupation correspondante.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170411-c18-04-2017-DE Date de télétransmission : 24/04/2017 Date de réception préfecture : 24/04/2017
--